

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 décembre 2015

MODERNISATION ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE - (N° 3201)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CL45

présenté par
M. Urvoas, rapporteur

ARTICLE 6

I. - Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« II. - À la deuxième phrase du quatrième alinéa du V du même article 3, le mot : « deuxième » est remplacé par le mot : « troisième » ».

II. - En conséquence, au début de l'alinéa 1, insérer la mention : « I. - »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence.